L'Union des producteurs agricoles Lanaudière

Fédération de l'UPA de Lanaudière
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec)
J6E 6A5
450 753-7486 | 1-800-363-1726
lanaudiere@upa.qc.ca |
www.lanaudiere.upa.qc.ca

CRE Conseil régional de l'environnement Lanaudière

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Projet Alto : le CRE Lanaudière et la Fédération de l'UPA de Lanaudière demandent plus de transparence et une analyse complète des options

Lanaudière, le 29 octobre 2026 – Le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CRE Lanaudière) et la Fédération de l'UPA de Lanaudière demandent conjointement au gouvernement du Canada de rendre publiques les analyses du projet Alto et de démontrer que tous les scénarios possibles ont été évalués avant qu'une décision irréversible ne soit prise.

« Nous croyons fermement à l'importance de développer le transport collectif interurbain afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, affirme Mireille Asselin, présidente du CRE Lanaudière. Toutefois, un projet de cette ampleur doit démontrer qu'il représente réellement la meilleure option sur les plans environnemental, social et économique. Nous demandons que les analyses réalisées soient rendues publiques et que la population puisse avoir l'assurance que toutes les solutions possibles, y compris celles misant davantage sur les infrastructures ferroviaires existantes, ont été étudiées de manière rigoureuse. »

« Le projet Alto, dans sa forme actuelle, soulève de sérieuses inquiétudes quant à ses impacts potentiels sur les entreprises agricoles, les terres cultivées et l'organisation du territoire, explique pour sa part le président de la Fédération de l'UPA de Lanaudière, Simon Duval. Les terres agricoles constituent une ressource limitée et irremplaçable, essentielle à notre autonomie alimentaire, à la vitalité de nos communautés et à l'équilibre de nos milieux de vie. C'est pourquoi nous demeurons opposés à ce projet. Nous demandons au gouvernement de suspendre le projet et d'analyser tous les scénarios avant de prendre une décision qui aura des conséquences permanentes sur notre territoire. »

Un enjeu majeur pour la connectivité écologique

Le CRE Lanaudière rappelle que son conseil d'administration a adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral de réévaluer les paramètres du projet et de considérer prioritairement une approche fondée sur un train à grande fréquence entre Montréal, Trois-Rivières et Québec utilisant, lorsque possible, les infrastructures existantes.

Au-delà des considérations économiques et de mobilité, le CRE s'inquiète particulièrement des conséquences qu'une nouvelle infrastructure ferroviaire traversant le territoire d'est en ouest pourrait avoir sur les milieux naturels.

L'Union des producteurs agricoles Lanaudière

Fédération de l'UPA de Lanaudière
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec)
J6E 6A5
450 753-7486 | 1-800-363-1726
lanaudiere@upa.qc.ca |
www.lanaudiere.upa.qc.ca

CRE Lanaudière Conseil régional de l'environnement

Depuis plusieurs années, le CRE Lanaudière travaille avec les municipalités, les organismes de conservation, les producteurs agricoles et de nombreux partenaires à la création d'un réseau écologique régional favorisant les déplacements de la faune et de la flore, ainsi que le maintien de la biodiversité. Ces efforts visent à renforcer les corridors écologiques nord-sud, essentiels à l'adaptation des espèces aux changements climatiques.

Dans ce contexte, l'implantation d'une infrastructure linéaire majeure soulève un paradoxe qui mérite d'être pleinement documenté.

« D'un côté, les gouvernements investissent des sommes importantes pour restaurer la connectivité écologique et réduire la fragmentation des habitats, rappelle Mme Asselin. De l'autre, un projet comme Alto pourrait créer une nouvelle barrière permanente au cœur du territoire lanaudois. Avant d'aller de l'avant, il est essentiel de comprendre comment ce paradoxe sera résolu et quelles mesures permettront réellement de maintenir les fonctions écologiques du territoire. »

Un appui aux préoccupations du milieu agricole
Pour sa part, la Fédération de l'UPA de Lanaudière exprime de profondes inquiétudes quant aux impacts potentiels du projet sur les terres agricoles et les entreprises qui les cultivent.

L'agriculture constitue un pilier fondamental de la résilience des collectivités, de la sécurité alimentaire et de la transition écologique. La protection des terres agricoles représente donc également un enjeu environnemental majeur.

« La Fédération de l'UPA de Lanaudière est un partenaire engagé dans plusieurs démarches régionales visant la protection des milieux naturels et le développement de corridors écologiques, démontrant que les objectifs de production agricole et de conservation peuvent évoluer de façon complémentaire, soutient M. Duval. Les producteurs agricoles sont les premiers gardiens du territoire. La protection des terres agricoles, qui sont notre patrimoine collectif, doit guider les choix d'aménagement qui façonneront notre territoire pour les générations futures. »

Une décision qui marquera le territoire pour des générations
Le CRE Lanaudière et la Fédération de l'UPA de Lanaudière réitèrent qu'ils ne sont pas opposés au développement du transport collectif interurbain. Au contraire, les deux organisations considèrent qu'il s'agit d'un levier essentiel de la transition climatique.

À ce titre, le CRE Lanaudière et la Fédération de l'UPA de Lanaudière demandent au gouvernement du Canada :

- de rendre publiques les analyses réalisées et les scénarios comparés, y compris ceux qui misent sur le train à grande fréquence et sur les infrastructures ferroviaires existantes ;

Fédération de l'UPA de Lanaudière
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec)
J6E 6A5
450 753-7486 | 1-800-363-1726
lanaudiere@upa.qc.ca |
www.lanaudiere.upa.qc.ca

- d'évaluer les impacts sur les terres cultivées, sur l'eau et sur les milieux naturels traversés ;
- de démontrer que l'option retenue atteint l'objectif avec le moins de dommages permanents possible sur les terres agricoles et les milieux naturels ;
- de présenter une stratégie d'atténuation, de restauration et de compensation claire et vérifiable pour les milieux touchés ;
- de suspendre les interventions sur le terrain d'ici là.

Le CRE Lanaudière et la Fédération de l'UPA de Lanaudière poursuivront leur collaboration avec les différents partenaires régionaux afin que les enjeux environnementaux et agricoles soient pleinement pris en compte dans les prochaines étapes du projet.

En soutien au CRE Lanaudière et à la Fédération de l'UPA de Lanaudière, le porte-parole du Bloc Québécois en matière d'environnement et changements climatiques et député de Repentigny, Patrick Bonin, affirme : « Le Bloc Québécois est très clairement en faveur du transport collectif. Concernant le projet de TGV, nous avions établi quatre conditions minimales pour l'appuyer, soit bâtir une acceptabilité sociale, présenter une évaluation financière indépendante du projet, reculer sur les atteintes graves prévues à la Loi sur l'expropriation (C-15) et tenir de réelles consultations publiques. Non seulement aucune n'a été respectée, mais aujourd'hui on témoigne que l'acceptabilité sociale pour ce projet est bien absente. Devant ce refus d'écouter les communautés concernées, le gouvernement devrait retourner à la planche à dessin. »

À propos du CRE Lanaudière
Le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CRE Lanaudière) est un organisme régional de concertation et d'action en environnement qui œuvre depuis 1991 à mobiliser les acteurs de la région afin de favoriser un environnement sain et durable. Par la sensibilisation, l'accompagnement et la mise en œuvre de projets collectifs, le CRE Lanaudière agit notamment en matière de changements climatiques, de protection des milieux naturels, de biodiversité et de développement durable.

À propos de la Fédération de l'UPA de Lanaudière
La Fédération de l'UPA de Lanaudière représente les productrices et producteurs agricoles de la région et a pour mission de promouvoir, défendre et développer leurs intérêts professionnels, économiques et sociaux. Elle œuvre notamment à la protection du territoire agricole, au développement d'une agriculture durable et à la vitalité des communautés rurales lanaudoises.

-30-

Sources :
Fédération de l'UPA de Lanaudière
Audrey Desrochers, conseillère en communications et affaires publiques

L'Union des producteurs agricoles Lanaudière

Fédération de l'UPA de Lanaudière
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec)
J6E 6A5
450 753-7486 | 1-800-363-1726
lanaudiere@upa.qc.ca |
www.lanaudiere.upa.qc.ca

CRE Conseil régional de l'environnement Lanaudière

audreydesrochers@upa.qc.ca
450-753-7486, poste 266

Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
Jimmy Adam, chargé de communication
communication@crelanaudiere.ca
450 756-0186, poste 206